



**RAPPORT SUR LE
*BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B), 2015-2016***

Comité sénatorial permanent des finances nationales

PREMIER RAPPORT

Président

L'honorable Joseph A. Day

Vice-président

L'honorable Larry Smith

Décembre 2015

1 INTRODUCTION

Le [Budget des dépenses 2015-2016](#) a été déposé au Parlement le 24 février 2015. Le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2015-2016](#) a été déposé le 14 mai 2015 et le [Budget supplémentaire des dépenses \(B\), 2015-2016](#) a été déposé le 7 décembre 2015.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016* comprend des renseignements supplémentaires ventilés par organisation : les [affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor](#), les [dépenses budgétaires par article courant de dépense](#), les [dépenses par résultat stratégique et programme](#) ainsi que les [prévisions législatives](#).

Durant l'étude du *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016*, le Comité sénatorial permanent des finances nationales (le comité) a reçu le témoignage de représentants d'organismes fédéraux et une spécialiste des lois d'immigration, à l'occasion de trois réunions tenues en décembre 2015.

Le 9 décembre 2015, le comité a accueilli les représentants des organismes suivants :

Secrétariat du Conseil du Trésor

- Brian Pagan, secrétaire adjoint, Section de la gestion des dépenses;
- Renée LaFontaine, secrétaire adjointe, Direction des services ministériels.

Service de protection parlementaire

- Surintendant principal Michael Duheme, directeur;
- Jean Forgues, officier responsable de l'administration et du personnel;
- Sloane Mask, adjointe au directeur principal des finances.

Le 10 décembre 2015, le comité a accueilli les représentants des organismes suivants :

Citoyenneté et Immigration

- Tony Matson, sous-ministre adjoint, Administrateur principal des finances;
- Sidney Frank, directeur général, Projet des réfugiés syriens;
- Mike McDonald, directeur général, Gestion opérationnelle et coordination.

À titre personnel

- Jamie Chai Yun Liew, professeure, Faculté de droit, Université d'Ottawa.

2 APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B), 2015-2016

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016*, « Compte tenu du moment de la dissolution et de la reprise prévue des travaux du Parlement, le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016* ne comporte que les postes qui nécessitent une autorisation distincte devant

être obtenue par l'adoption de la loi de crédits avant mars 2016 et qui ne pouvaient être financés au moyen des crédits existants¹ ».

Comme le montre le tableau 1, le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016* inclut 810,1 millions de dollars en crédits budgétaires votés et indique une augmentation de 2,7 millions de dollars en dépenses législatives prévues, comme l'énonce le document du Secrétariat du Conseil du Trésor (le Secrétariat)– [prévisions législatives](#).

Tableau 1 – Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses, 2015-2016 (\$)

	2014-2015	2015-2016			
	Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses (A)	Budget supplémentaire des dépenses (B)	Autorisations proposées à ce jour
Dépenses budgétaires					
Crédits votés	93 350 224 915	88 184 096 852	3 135 266 064	810 104 813	92 522 470 804
Postes législatifs	148 103 181 994	153 390 199 856	19 766 670	2 705 939	153 456 244 783
Total	241 453 406 909	241 574 296 708	3 155 032 734	812 810 752	245 978 715 587
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés	71 103 005	71 103 001	–	–	71 103 001
Postes législatifs	- 9 804 042 407	933 446 071	–	–	933 446 071
Total	- 9 732 939 402	1 004 549 072	–	–	1 004 549 072

Sources : Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2015-2016](#) et [Budget supplémentaire des dépenses \(B\), 2015-2016](#).

Les crédits votés iraient :

- au Secrétariat du Conseil du Trésor;
- à Citoyenneté et Immigration;
- à la Chambre des communes;
- au Service de protection parlementaire.

2.1 Secrétariat du Conseil du Trésor

Le Secrétariat gère plusieurs crédits centraux au nom du Conseil du Trésor afin de fournir des fonds à tous les ministères et organismes. Son crédit 5 – Éventualités du gouvernement viendrait suppléer à d'autres crédits pour « payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues² ».

Le Secrétariat demande 519,6 millions de dollars pour regarnir son crédit 5 – Éventualités du gouvernement. Le Secrétariat a versé des fonds à 17 organisations par l'entremise de ce crédit, et ses exigences particulières sont énumérées dans son document : [Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor](#) (voir Annexe A).

¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016*, Ottawa, 2015, p. I-2..

² Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, [Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor](#).

2.2 Citoyenneté et Immigration

Pour financer les activités liées à l'objectif énoncé du gouvernement d'accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada d'ici février 2016, Citoyenneté et Immigration demande 277,9 millions de dollars, ce qui permettrait au Ministère de procéder à des vérifications de la sécurité et de la santé, de transporter certains réfugiés au Canada et de leur fournir des services essentiels immédiats ainsi qu'un soutien à long terme à l'établissement.

2.3 Chambre des communes

La Chambre des communes demande 9,5 millions de dollars en crédits votés, dont 8,3 millions de dollars iraient au report de son budget de fonctionnement. Les autres postes comprennent : 467 727 dollars pour des révisions aux services de télécommunications sans fil, 385 700 dollars en augmentation salariale et 339 150 dollars pour le système de pétition électronique.

2.4 Service de protection parlementaire

La [Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2015](#) a porté création du Service de protection parlementaire, qui sera chargé de la sécurité physique de l'ensemble de l'enceinte parlementaire.

Le Service de protection parlementaire demande 3,1 millions de dollars pour des améliorations à la sécurité.

3 ÉTUDE DU *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B), 2015-2016*

3.1 Secrétariat du Conseil du Trésor

Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont exposé au comité les raisons pour lesquelles il était nécessaire d'utiliser le crédit 5 – Éventualités du gouvernement, auquel seraient affectés 519,6 millions de dollars prévus dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2015-2016*.

Dans des circonstances normales, le Secrétariat utilise le crédit pour éventualités pour venir en aide aux organismes fédéraux qui font face à des pressions de trésorerie, à des urgences ou encore à des besoins imprévus qui ne peuvent attendre le prochain cycle de crédits. Pendant une période électorale, les travaux des subsides habituels sont interrompus et, pour se prévaloir des mandats spéciaux du gouverneur général, le gouvernement doit avoir épuisé tous les crédits votés, y compris les crédits ministériels et les crédits centraux.

Les représentants ont expliqué au comité que pour avoir accès au crédit pour éventualités du gouvernement, les ministères doivent démontrer au Secrétariat que les fonds s'appliquent à un programme préétabli, qu'ils ne peuvent pas procéder à une réaffectation de fonds et que des fonds sont disponibles à l'intérieur du cadre budgétaire.

Plusieurs articles du crédit pour éventualités, dont les fonds accordés à Énergie atomique du Canada limitée et à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, ont été annoncés dans le budget de 2015.

Les membres du comité voulaient s'assurer que l'utilisation du crédit pour éventualités permettait de maintenir un équilibre entre le contrôle parlementaire, la transparence et la marge de manœuvre de la

gestion. Les représentants ont fait observer que le Secrétariat autorise les ministères de se prévaloir du crédit pour éventualités seulement s'ils satisfont aux critères et s'ils suivent les pratiques établies.

Par ailleurs, des membres ont signalé qu'il est important de veiller à ce que le financement fédéral atteigne des objectifs concrets et démontrables. Les représentants ont indiqué que l'un des objectifs prioritaires du nouveau gouvernement consiste à améliorer l'information sur le rendement et l'utilisation de données probantes pour la prise de décisions. Le Secrétariat s'emploiera avec les ministères à améliorer les rapports ministériels sur les résultats.

En réponse à une question du comité, les représentants ont indiqué que la réserve pour éventualités d'un milliard de dollars, prévue dans le budget, permet de tenir compte des écarts dans les revenus ou les dépenses prévus et qu'elle est distincte du crédit pour éventualités du gouvernement.

3.2 Service de protection parlementaire

Les représentants du Service de protection parlementaire ont expliqué au comité que les 3,1 millions de dollars demandés étaient destinés à la formation obligatoire découlant du port d'armes des agents, de la prime salariale des agents armés, d'une augmentation de salaire de 1,5 % et des charges administratives liées à l'implantation d'un nouveau service.

Le Service de protection parlementaire est chargé d'assurer la sécurité dans 34 édifices parlementaires. Son effectif se compose de 556 employés et de 137 membres de la GRC, bien que ces postes ne soient pas tous comblés, de 313 membres de l'ancien service de sécurité de la Chambre des communes, de 95 membres de l'ancien service de sécurité du Sénat et de 11 nouveaux membres. Pour la période allant de juillet 2015 au 31 mars 2016, son budget s'établit à environ 40 millions de dollars. Le budget définitif du Service sera établi une fois que la direction aura examiné sa position en matière de sécurité et ses besoins en dotation.

Les représentants du Service ont expliqué qu'à l'exception de la GRC, le port d'un même uniforme sera imposé aux membres du personnel en 2016 et que ceux-ci feront désormais partie d'un seul et même service; une formation commune leur sera offerte, de même que des protocoles d'intervention et des procédures opérationnelles normalisées.

Au dire des représentants, la mise en place d'une seule unité de négociation et d'une seule convention collective constituera pour eux un défi. En réponse à une question, ils ont indiqué qu'il faudra peut-être rajuster les échelles de rémunération en fonction de la parité, car les membres effectueront tous des tâches semblables et recevront la même formation.

Des membres du comité ont insisté sur l'importance du respect de la *Loi sur les langues officielles*. Les représentants ignoraient combien d'employés sont bilingues, mais la création d'un effectif bilingue constitue un objectif important pour eux.

3.3 Citoyenneté et Immigration

Les représentants de Citoyenneté et Immigration Canada ont fourni au comité d'autres renseignements sur les coûts (277,9 millions de dollars) associés au projet du gouvernement de faire venir au Canada 25 000 réfugiés syriens d'ici février 2016.

Selon les représentants, le gouvernement aura besoin de demander davantage de fonds pour d'autres organismes, tels que l'Agence des services frontaliers du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et le ministère de la Défense nationale, afin de mener à bien cette initiative.

Les fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada ont noté que la totalité de la réponse du gouvernement fédéral canadien pour les réfugiés syriens, durera environ six ans, impliquera de 15 à 20 autres ministères et coûtera 677 millions \$.

Annexe A
Affectations des Crédit 5 – Éventualités du gouvernement

« Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit. »

Organisation	Montant (\$)
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	26 800 000
Affaires étrangères, Commerce et Développement	10 023 000
Affaires indiennes et du Nord canadien	16 316 921
Agence canadienne d'évaluation environnementale	6 383 000
Agence de la santé publique du Canada	250 000
Bibliothèque et Archives du Canada	5 100
Citoyenneté et Immigration	1
Conseil de recherches en sciences humaines	1 265 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	320 000
Emploi et Développement social	3 750 000
Énergie atomique du Canada limitée	232 800 000
Industrie	23 573 649
Instituts de recherche en santé du Canada	3 337 740
Santé	98 829 432
Secrétariat du Conseil du Trésor	12 500 000
Service administratif des tribunaux judiciaires	8 418 545
Transports	75 000 000
Total des affectations approuvées	519 572 388

Source : [Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Affectations des crédits centraux, 2015-2016.](#)